

(Châteauneuf)

KANTON WALLIS



INSCRIPTION POUR COURS PROFESSIONNELS CFC SELON L'ARTICLE 32

PERIODE DE FORMATION 2024 -. (laisser vide)

(A remplir de manière lisible svp)

I DONNEES PERSON	NELLES
Date de naissance : (jo	Prénom: our/mois/année)
Autre n° en cas d'urgence : Adresse du domicile principal : R	E-mail :
Formation / profession certifiées auparavant (copies) :	
II FORMATION A L'EAV - IN	SCRIPTION DES 2024
En 2024, je suivrai les cours à l'EAV avec l'option :	en 🔲 1º année 🚨 2º année 🚨 3º année
 Agriculture CFC Arboriculture CFC Cultures maraîchères CFC Viticulture CFC Caviste CFC 	

Il est important de noter que les notes de l'année scolaire ne comptent pas dans la moyenne des notes pour l'obtention du CFC.

Le suivi de l'enseignement professionnel n'est pas obligatoire pour les candidat(e)s selon l'article 32. Les candidat(e)s qui décident de suivre les cours de l'enseignement professionnel s'engagent cependant à suivre les cours pour toute la durée de l'année scolaire.

Les candidat(e)s qui doivent suivre l'enseignement de la culture générale sont priés de prendre contact avec le portail de certification professionnelle pour adultes (CPA) https://www.vs.ch/web/sfop/cpa

III AUTRES DOCUMENTS UTILES - INTERNAT, MESURE DYS, SITE INTERNET

L'inscription à l'internat se fait sur formulaire d'année en année, et en fonction des places disponibles. L'interne n'ayant pas rendu de formulaire n'est pas admis à l'internat. Les documents nécessaires sont disponibles sur notre site : https://www.vs.ch/web/sca/inscription

Si vous êtes au bénéfice de mesures d'accompagnement en raison de troubles dys., trouble de l'attention, ou si vous souhaitez en bénéficier, merci de remplir le document suivant : https://www.vs.ch/web/sca/inscription Formulaire mesures de compensation.



IV FINAN	JES						
	rgée d'effectuer les				à l'EAV	(celle-ci	doit
obligatorremei	<u>nt être majeure).</u> Toute	es les illiornialic	nis sont obliga	tones.			
Titre (M. / Mme)*			Date de naissanc	e*			
Nom*			Canton				
Prénom*			Téléphone privé				
Filiation*			Natel				
Adresse*			E-mail				
NP Localité*							
En cas de <u>remb</u>	oursement, je requiers o	լue l'Etat du Valais	s effectue les ver	sements en n	na faveur s	sur le com	pte
□ Bancaire			☐ Postal				
Banque			N° de compte ja	iune			
Succursale			Titulaire du com	pte			
Clearing							

V COMMUNICATION ECOLE

N° de compte IBAN Titulaire du compte

Les communications de l'école (résultats scolaires, invitations, divers...) sont transmises au représentant légal figurant sur le contrat d'apprentissage.

Dès la majorité atteinte selon les articles 13 et 14 u code civil suisse, le courrier sera directement transmis à l'apprenti (e).

NB : Si la personne en formation est sous tutelle/curatelle, nous vous prions de bien vouloir nous fournir une copie de la décision correspondante.





VI LOI FEDERALE SUR LE PRINCIPE DE LA TRANSPARENCE

son a form Je co	ertu de la Loi fédérale sur la protection des données, tout candidat accord pour que les données le concernant soient publiées dans les ation. onsens à ce que soient publiées mes données personnelles suivantes : om, prénom, domicile au moment de l'examen et année de l'examen			
	s le cadre de sa communication, l'école peut publier sur Internet (voides apprentis. En cas de désaccord, prière de déposer un refus éc		•	une
	Tout changement d'adresse ou de statut qui modifie les clauses de signalés immédiatement au secrétariat.	cette inso	cription doivent	être
	Signature du (de la) candidat(e) :			
	Lieu et date :			
,	Document à retourner avec cette inscription :			
8	☐ formulaire d'inscription à l'internat pour les internes			

NB : Ce formulaire, ainsi que ses annexes doivent être retournés pour le 20 juillet de l'année en cours. Tant et aussi longtemps que tous les documents requis par la législation ne sont pas fournis, l'inscription ne pourra pas être prises en considération.

